

Tribune libre juin 2015

Un parking au Jardin de Ville : insensé !

Projet démesuré : 325000€ de budget et 1/3 de l'espace détruit, plus la destruction du parking Bains-Douches (40 000€).

Projet illégal : il ne respecte pas la réglementation en vigueur et nous avons alerté M. le Préfet qui étudie le dossier !

Projet inutile : depuis de nombreux mois, nous nous opposons à cette seule réalisation d'ampleur, en votant contre le budget 2015 présenté par le Maire.

Projet irresponsable : la municipalité a lancé une étude et même budgété le projet sans jamais vérifier les places disponibles en ville, ni même l'efficacité de la zone bleue !

Projet asocial : lors des rencontres organisées sur place, les usagers, qui ont témoigné de leur attachement à ce lieu de vie, ont exprimé leur crainte et colère de le voir massacré !

Projet contre environnemental : en abattant 21 arbres dont certains remarquables, c'est l'unique espace vert, proche du centre, qui est détruit.

Solutions : nous avons effectué des comptages systématiques des places de stationnement (rues et parkings) et le constat est flagrant, il y a toujours de la disponibilité. Nous critiquons mais proposons des solutions alternatives qui sont faciles à mettre en place et peu coûteuses. L'ouverture côté nord du parking Bains-Douches ; si besoin 35 places à créer à proximité du jardin et mise en place d'une navette entre le sud et le centre pour la matinée de marché, plus dense.

Promesse électorale, dogme du passé, Monsieur le Maire, faites preuve de bon sens et retirez votre projet !

Retrouver le comptage détaillé ainsi que la pétition sur notre site : lacotesaintandrepourtous.fr
Au moment où vous lisez cet article, nous espérons avoir eu gain de cause, dans notre intérêt à tous.

Transfert petite enfance : non à une diminution de l'offre.

Actuellement, le SMAJE communal compte 20 places de halte garderie- crèche pour nos enfants cotois. Afin de répondre aux besoins intercommunaux, 15 places supplémentaires devaient être créées dans le projet intergénérationnel « Clos Chapuis ».

Cette compétence « petite enfance » va devenir intercommunale en septembre 2015 et nous y sommes favorables. Mais ces places indispensables ne seront pas construites et nous sommes inquiets et en colère, car nous savons la complexité de faire garder les enfants. Nous demandons instamment que ces 15 places nouvelles soient ouvertes pour permettre aux familles, cotoises et de Bièvre Isère Communauté, de bénéficier de meilleures conditions de garde pour leurs enfants.

Autre conséquence grave : le projet intergénérationnel qui était déjà dénaturé par sa délocalisation à Sud-Allivet, est maintenant complètement vidé de ses fonctions.

Le 5 juin 2015,
Le Groupe Municipal « La Côte-Saint-André pour tous »
Jacky LAVERDURE, Christophe VIGNON, Eliane MINE,
Dominique MASSON, Séverine FOUACHE, André BARBAN